

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que le Ministère de l'Economie et des Finances représenté par son Secrétaire Général M. Khalid Safir, a déclaré le 2 juin 2011, avoir cédé sur le marché de blocs, le 25 mai 2011, 13.282.150 actions Banque Centrale Populaire (BCP), au cours unitaire de 402,00 DH, franchissant à la baisse le seuil de participation de 33,33% dans le capital de ladite banque.

Suite à cette transaction, le Ministère de l'Economie et des Finances détient 13.282.150 actions BCP, soit 20% du capital de ladite banque.

Contact CDVM :
Tel : 05 37 68 89 27
E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma